

Moderniser votre règlement de copropriété

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la modification d'un règlement de copropriété.
- Savoir quand et comment modifier un règlement de copropriété.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

INTERVENANT

Vladimir RITZ, Juriste et Formateur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issu de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

Formation MOOC



Modalité disponible



Dates

A partir du 1^{er} janvier 2025
Jusqu'au 31/12/2025



Durée

2h00 de formation



Horaires

Libres



Lieu

A distance



Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Moderniser votre règlement de copropriété

PROGRAMME

- I. Introduction : Modifier le règlement de copropriété pour qui pourquoi ?
- II. Différentes situations nécessitant la modification du règlement de copropriété
- III. Différents acteurs de la modification du règlement.
- IV. Différentes majorités pour modifier le règlement de copropriété

Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation.

Tarifs

90 euros / stagiaire

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pour aller plus loin

- [ICH : catalogue de formation inter-entreprises 2025](#)
- [ICH : catalogue de formation intra-entreprises](#)

Points forts de la formation

- Formation assurée par un juriste expert
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum

Taux de satisfaction

94,02 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2024